

Déclaration préalable CSA-SD 92 du jeudi 27 novembre 2025

Monsieur le Directeur Académique,

La FSU 92 tient ici à exprimer son soulagement et se réjouit de la libération de nos collègues Cécile Kohler et Jacques Paris après 1277 jours de prison en Iran. Nous souhaitons désormais leur retour rapide auprès de leurs proches.

Samedi 22 et mardi 25 novembre, la FSU 92 était présente aux rassemblements organisés par les associations féministes à l'occasion de la journée mondiale contre les violences faites aux femmes le 25 novembre. Les violences faites aux femmes et aux filles s'enracinent dans un même système qui traverse toutes les sphères de la société : le patriarcat, fondé sur la hiérarchisation des sexes et l'appropriation des corps. Ces violences masculines sont documentées mais dramatiquement ignorées par les pouvoirs publics. Chaque année, environ 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles dont 81 % de filles. Selon le rapport de la CIIVISE et celui du HCE f/h, Seule 1 victime sur 4 en parle et moins d'1 plainte sur 10 aboutit à une condamnation. Face à ce constat accablant, la FSU mettra tout en œuvre pour que l'enseignement de l'EVARS soit effectif partout car il est un levier pour prévenir ces violences et libérer la parole, lutter contre le sexism et les discours virilistes afin de construire une culture de l'égalité et du consentement.

Dans cette séquence budgétaire, la FSU dénonce les politiques austéritaires menées qui creusent les inégalités et renforcent les injustices et les discriminations. Au regard des discussions actuellement en cours au Parlement, le budget de 2026 ne permettra pas de lutter efficacement contre les violences faites aux femmes. Avec un budget public aveugle au genre, ce sont les femmes qui subissent les conséquences les plus lourdes : elles sont en première ligne de l'affaiblissement des services publics en tant qu'agentes et comme usagères. Chaque fermeture, chaque suppression de poste, chaque réforme comptable accentue leur précarité. Dans un contexte où les féminicides ont bondi de 11 % en 2024, où 47 % des victimes avaient déjà signalé les violences subies, il y a urgence à renforcer les services publics sociaux, hospitaliers et de santé, de justice et de police afin que chaque plainte soit instruite par des agent.es formé.es aux violences sexistes et sexuelles et les victimes accompagnées.

Les associations féministes, essentielles à la protection des femmes victimes de violences, voient elles aussi leurs moyens fondre alors qu'elles pallient les carences de l'État. Revendiquer un budget égalitaire, fondé sur les besoins réels est une urgence politique et sociale. Notre combat syndical et féministe doit s'attaquer aux racines du patriarcat. C'est pourquoi, la FSU poursuit son engagement et ses actions pour gagner un budget ambitieux qui renforcera tous les services publics (protection de l'enfance, éducation, santé...), condition indispensable pour lutter efficacement et durablement contre le fléau des violences sexuelles et sexistes. Car mener ce combat, c'est œuvrer pour une véritable transformation sociale et l'émancipation de toutes et tous. Dans le cadre de la Coalition pour une loi intégrale, avec de nombreuses organisations féministes, elle continue également à porter la nécessité d'une loi-cadre contre les violences sexistes et sexuelles adossée à un budget de 2,6 milliards d'euros.

Dès la rentrée, la FSU 92 s'est engagée dans toutes les actions menées pour lutter contre les projets funestes de budgets austéritaires le 10 puis le 18 septembre ou le 2 octobre. Cette mobilisation a permis l'abandon du vol de deux jours fériés et le décalage de la réforme des retraites, première brèche en vue de son abrogation.

Cependant, les premières semaines de débat parlementaire démontrent que sans la mobilisation du monde du travail ce budget aura des conséquences catastrophiques pour les travailleurs et les travailleuses, pour nos services publics, nos élèves et pour l'avenir de notre pays :

- La suppression de 3000 postes dans la Fonction publique et notamment dans l'Éducation nationale, à France Travail, aux Finances publiques, dans les organismes de Sécurité sociale ;
- le gel du salaire des agent.es de la Fonction publique qui a déjà baissé depuis vingt ans de 23 % en euros constants ; la baisse des moyens des services publics notamment des universités, des collectivités territoriales, de la culture, de la santé, de l'action sociale, ainsi que la baisse des dotations aux associations... ;
- La taxation des malades avec le doublement des franchises médicales qui pourraient atteindre 350€ par personne, l'augmentation des frais de complémentaire et l'explosion des dépassements d'honoraires. La limitation à 15 jours des arrêts maladie et à 4 mois des arrêts en accidents du travail / maladies professionnelles (ATMP).
- La baisse du budget des hôpitaux et des Ehpad alors qu'ils sont déjà contraints de fermer de nombreux lits.

Cette politique budgétaire mortifère va continuer à aggraver la crise du recrutement que subissent depuis de trop nombreuses années les métiers enseignants de notre académie et qui pèse dramatiquement sur les conditions de travail de toutes et tous et sur nos élèves. Ne nous leurrerons pas, aucune réforme de la formation initiale ne pourra compenser les faibles salaires ni la dégradation des conditions de travail que ne supportent plus les enseignantes et enseignants de ce département. D'ailleurs, une fois de plus les dates d'inscriptions aux concours de recrutement ont été prolongées: preuve en est que la réforme n'a pas permis l'appel d'air espéré par le ministère. A l'inverse, aucune réelle mesure de justice fiscale n'a été adoptée. Avec le soutien de l'extrême droite, l'Assemblée nationale a rejeté la taxation du patrimoine des milliardaires et les mesures visant à remettre en cause une partie des 211 milliards d'aides publiques dont bénéficient les entreprises chaque année sans condition ni contrepartie.

Dans le même temps, alors que les bénéfices des entreprises du CAC 40 atteignent des records, le patronat veut imposer le gel des pensions et des salaires et multiplie les licenciements. Pour un autre budget, la FSU 92 appelle l'ensemble des jeunes, des salarié·es, des retraité·es et des privé·es d'emploi du département à se mobiliser par la grève et la manifestation le 2 décembre.

Dans le premier degré, les effets délétères des réformes successives menées depuis 2017 se fait clairement ressentir. D'ailleurs le dernier ministre de l'éducation en date, Edouard Geffray, déclarait sur France Inter quelques heures après sa prise de fonction que, je cite, " l'état de l'école en général est extrêmement inquiétant". En effet nous partageons ce constat et nous disons qu'il est la conséquence directe des réformes successives menées contre l'avis de la profession depuis 8 ans: choc des savoirs, resserrement sur les fondamentaux, évaluations nationales, dédoublement inefficace de certaines classes au détriment des autres, précarisation financière liée aux budgets

sinistres....ce qui entraîne désaffection pour le métier, restriction des droits des personnels et fragilisation du parcours scolaire de nos élèves. C'est insupportable. Les inégalités scolaires se creusent dans le premier degré, en même temps que les inégalités sociales se renforcent. Et face à cela l'école telle qu'elle est décidée aujourd'hui ne peut rien.

La FSU réclame 0 suppression de poste au budget 2026 afin que la baisse démographique puisse permettre à l'École de bénéficier de moyens à hauteur de ses besoins et pour améliorer les conditions de travail et d'apprentissage. Cela nécessite aussi de créer des postes partout où cela est nécessaire et de remettre en place les plus de maîtres que de classe à l'action plébiscitée tant par les écoles que par les élèves. La convention sur les temps de l'enfant est venue remettre sur le devant de la scène éducative la question des rythmes scolaires et de l'articulation entre les temps scolaires et extra-scolaires. Ce débat ne doit pas masquer les réels maux de l'école. Au vu de l'état actuel, la FSU s'oppose à une modification des temps scolaires qui occasionnerait une nouvelle dégradation des conditions de travail. Pour la FSU, il faut investir massivement dans l'Éducation. L'urgence est de rompre avec les politiques éducatives actuelles pour améliorer les conditions d'apprentissages des élèves et les conditions de travail des personnels afin de pouvoir relever les enjeux d'une école plus égalitaire. Elle réaffirme tous ses mandats pour transformer l'école. Une réforme des temps scolaire ne peut par ailleurs pas être envisagée sans un cadrage national, et ne doit pas permettre un statut dérogatoire de l'enseignement privé. Dans la période, la FSU-SNUipp portera dans le débat public ses analyses et ses revendications. Elle poursuivra son travail avec les mouvements d'éducation populaire.

En collège, la rentrée 2025 est marquée, dans le second degré, par le délitement de la funeste réforme du choc des savoirs. De la réforme organisant le tri social des élèves voulue par Gabriel Attal, il ne restait au bout d'un an plus que la mise en place de groupes de niveaux... et encore : l'enquête du SNES-FSU publiée la semaine dernière est sans appel : seuls 19 % des collèges appliquent encore strictement les groupes de niveau, tandis que le retour aux classes entières progresse fortement. La mobilisation de la profession et des parents met la réforme en échec. Le SNES-FSU a interpellé le ministre et nous relayons ici cet appel : il faut en finir une bonne fois pour toutes avec le « choc des savoirs » ! En lycée, la rentrée a été marquée par le retour « surprise » du plan local d'évaluation. Une très mauvaise surprise de la ministre Borne alors sur le départ. Refusé par la profession en 2021, le PLE constitue une attaque frontale contre le métier enseignant. La FSU continuera de combattre toute forme de caporalisation des pratiques pédagogiques et appelle les personnels à ne rien se laisser imposer. En lycée comme en collège, le projet d'évaluation, c'est toujours NON.

En voie professionnelle, le ministère opère un recul en modifiant le déroulement de la terminale bac pro. Cette décision tardive va dans le sens des revendications du SNUEP-FSU, mais elle ne constitue qu'une correction à la marge d'une réforme déconnectée des besoins réels des personnels comme des élèves. Même si le « parcours différencié » est renommé « parcours personnalisé », le principe de tri des élèves demeure inchangé et le fiasco a toutes les raisons de se reproduire. Les ajustements annoncés restent donc très insuffisants. La principale évolution concerne la durée du parcours en Y, qui passe de 6 à 4 semaines. Cette réduction permet de récupérer 62 heures de cours, mais sur les 170 heures perdues avec la réforme, il en reste 108 à

reconquérir. Autre changement notable : la PSE réintègre les épreuves écrites et ne sera plus isolée en toute fin de cursus.

Pour autant, ces retouches ne sauraient masquer l'essentiel : la réforme a profondément désorganisé les lycées professionnels, multipliant les contraintes, fragilisant les équipes pédagogiques et générant un stress important chez les élèves. Et surtout, elle n'a en rien amélioré la réussite scolaire de nos élèves. La FSU demeure opposé à ce parcours « personnalisé ». Pour réellement aider les élèves, tant dans leur insertion professionnelle que dans leur poursuite d'études, il est indispensable de restituer toutes les heures d'enseignement supprimées au fil des réformes afin de répondre aux besoins des enseignant·es et des apprenant·es.

Le CSA-SD de ce jeudi porte sur le bilan de la rentrée 2025. Dans le département, la rentrée est à nouveau marquée par des postes vacants dans de nombreux établissements et écoles, que ce soit en terme de personnels enseignants, AESH ou médico-social, avec une situation toujours aussi tendue trois mois après la rentrée chez les assistantes sociales. La vacance de ces nombreux postes, dûe à la crise d'attractivité de nos métiers dégrade concrètement et durablement le service public d'éducation, pénalise d'abord les élèves les plus fragiles, et impacte souvent les conditions de travail des autres personnels.

La FSU dénonce que les ajustements tardifs entravent souvent la démocratie locale. Le code de l'Education doit s'appliquer : il indique clairement que c'est le Conseil d'Administration qui fixe les principes de mise en œuvre de l'autonomie pédagogique et éducatives, parmi lesquelles l'organisation de l'établissement en classes et en groupe d'élèves ainsi que l'emploi des dotations en heures d'enseignement. Les annonces tardives d'ajustement de DHG ne peuvent en aucun cas être un prétexte pour justifier le non-respect du Droit dans les établissements. Par ailleurs, nous continuons de demander que ces ajustements de la dotation départementale décidés fin juin fassent l'objet d'un GT issus du CSA-SD afin que les personnels, forts de leur expertise, puissent s'exprimer sur ces ajustements.

La FSU dénonce à nouveau le calcul de la structure sur la base de 30 élèves par classe en collège et 36 en lycée, particulièrement en Education prioritaire, qui oblige les équipes pédagogiques à renoncer à des dispositifs indispensables pour assurer la réussite de tous les élèves, à arbitrer par exemple entre classes moins chargées et cours en demi-groupe ou accompagnement personnalisé.

Le manque de moyen s'est fait ressentir partout et à tous les niveaux en cette rentrée. Manque d'HSE, manque d'IMP, pass culture doté de façon dérisoire... Au lycée Jacques Monod de Clamart, les personnels se sont mis en grève dès la rentrée pour dénoncer ce manque de moyens, tant en matière de DHG qu'en moyens de surveillance. Au lycée Maurice Genevoix de Montrouge, les personnels vous ont écrit pour dénoncer tous les moyens qu'il pouvait leur manquer.

Enfin, la FSU continue de demander la fin de la mise en place de double niveau en segpa : cela n'est prévu par aucun texte réglementaire. Nous interrogeons d'ailleurs sur la situation de la segpa du collège Paul Eluard de Nanterre où les effectifs (51 élèves) semblent incompatibles avec le financement de 3 structures alors que l'effectif maximal d'une segpa est de 16 élèves par classe.